

MESSAGE AU PREMIER MINISTRE

Le 21 mars dernier, le comité de négociation du STTP a envoyé la lettre ci-jointe au premier ministre Trudeau.

Égalité des sexes et FFRS

Nous avons tout d'abord écrit cette lettre pour féliciter le premier ministre de l'hommage qui venait de lui être rendu pour souligner son travail en faveur de l'égalité des sexes. Toutefois, la lettre visait surtout à l'aviser de l'absence d'égalité des sexes à Postes Canada. Dans la lettre, nous l'informons que les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) font essentiellement le même travail (dans les mêmes bureaux et parfois les mêmes rues) que les factrices et facteurs de l'unité urbaine. Pourtant, les membres FFRS, majoritairement des femmes, touchent un salaire qui, en moyenne, est inférieur de 28 % à celui de leurs homologues de l'unité urbaine, majoritairement des hommes. Les avantages sociaux des membres de l'unité des FFRS sont aussi inférieurs à ceux des membres de l'unité urbaine.

Que demandons-nous au gouvernement?

Dans la lettre, nous demandons au gouvernement de se pencher sur la situation et d'ordonner à Postes Canada de régler le problème. Nous sommes en 2016. Les femmes devraient avoir droit aux mêmes salaires et avantages que les hommes pour un même travail.

Que pouvez-vous faire?

Lisez la lettre ci-jointe. Communiquez ensuite avec votre députée ou député fédéral, que ce soit par lettre, par téléphone ou en personne, pour lui demander d'appuyer les mesures qui contribueront à mettre fin à la discrimination sexuelle qui a cours à Postes Canada.

Votre soutien est essentiel au succès des négociations.

*Tenez-vous au courant des négociations,
participez aux activités du Syndicat et exprimez fièrement votre solidarité.*



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité rurale

/jl sepb 225 ab/scfp1979
2015-2019/Bulletin n° 085